

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 [i.e. 56] (1985)
Heft:	6: Rapport d'activité 1985 : de nouveaux défis
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission informatique

Créée suite à une décision de l'assemblée générale 1984, la commission informatique s'est immédiatement dotée d'un programme de travail substantiel, dont le but essentiel est de favoriser un développement maîtrisé de l'informatique dans le Jura. Parmi les projets en voie d'élaboration, il faut citer l'organisation – en 1986 – d'un concours de logiciels pour mettre en valeur la créativité des passionnés et des professionnels jurassiens de l'informatique. La commission s'intéressera également aux expériences menées dans les écoles en vue d'introduire une formation informatique. Enfin, comme toutes les autres commissions, elle apportera sa contribution au bulletin, sous la forme d'une publication dont le thème exact n'est pas encore défini.

Commission du bulletin

Suite à la forte occupation professionnelle de la majorité de ses membres, cette commission ne s'est pas réunie en 1984 - 1985. Une réorganisation de ses

activités permettra qu'elle reprenne en 1986 sa contribution à la bonne marche du bulletin.

III. Secrétariat

Au cours de l'année 1985, le secrétariat a connu de nombreux changements. Mlle Josiane Montavon a terminé avec succès son apprentissage de commerce et quitté l'ADIJ en juillet. Mme Theresina Hagmann, comptable à temps partiel, a également quitté notre association à la même époque. Les nouveaux moyens informatiques et la situation financière de l'association ne justifiaient en effet plus le maintien de son poste. A toutes deux, vont les remerciements de l'association pour la fructueuse collaboration entretenu .

Aux côtés du secrétaire général, employé à mi-temps, et de M. Fabien Rebelez, qui a entamé sa deuxième année d'apprentissage, M. Didier Walzer, de Courtételle, nouvel apprenti de première année, assument désormais la responsabilité du bon fonctionnement de l'administration.

P.-A. G.

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Président:
Roland Schaller, avocat,
2740 Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable:
Pierre-Alain Gentil, 2800 Delémont

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51

Abonnement annuel: Fr. 35.—

Prix du numéro: Fr. 5.—

Caisse: c.c.p. 25-2086